



# MOT DU MAIRE

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos **meilleurs vœux** pour l'année 2020.

En 2019, nous avons réalisé la rénovation totale de la **salle des Associations**, équipement très demandé et apprécié des sougéens : menuiseries, mise aux normes des toilettes, peintures intérieures, faïence, mobiliers ... tout a été remis à neuf.

Les suites à donner aux problèmes de fuites du **bassin de la lagune** à la station d'épuration sont attendues : une décision du Tribunal Administratif est prévue pour fin d'année 2019 ou début 2020.

**Le déploiement de la fibre optique** se poursuit : le Gué Ory est déjà couvert en fibre internet haut débit. Pour le bourg et le reste de la commune, cela se fera mi 2020. Un pylône de **téléphonie mobile** a également été installé au stade de foot : il sera opérationnel dès lors que la fibre sera posée. Ce pylône nous a permis également de rénover l'éclairage du stade avec la pose de lampes à Led.

De nouveaux gérants ont repris le magasin **Carrefour Contact** dont la présence bénéficie à tous. C'est un service qui, cumulé à la présence de tous les autres commerces et services existants, contribuent à bien vivre à Sougé le Ganelon.

Nous sommes aussi vigilants à la présence des **médecins salariés** de la Communauté de communes au sein de notre maison médicale. C'est ainsi qu'un médecin consultera un vendredi sur deux en plus des vacations existantes.

Pour les enfants de la **cantine**, le départ en retraite de M<sup>me</sup> Angèle **Desalay** doit être compensé. C'est pourquoi, et conformément à la volonté de tous de bénéficier de repas « maison » de qualité, nous avons fait le choix de nous associer à la cantine d'Assé le Boisne pour la préparation des menus. Chaque jour, les repas préparés à Assé seront transportés à la cantine de Sougé. Nous avons acheté un véhicule neuf pour assurer cette mission qui a reçu l'accord des autorités sanitaires.

J'espère que vous trouverez plaisir à lire ce bulletin, riche grâce à l'action de toutes nos associations que je remercie pour leur engagement bénévole. Notre vie communale qui bénéficie également de la chance d'avoir nombre de services et de commerces implantés à Sougé.

Enfin, l'année 2020 verra la tenue d'élections municipales dans toutes les communes de France : ce sera les **15 & 22 mars** prochains.

Bonne année à chacun et chacune d'entre vous.

Philippe **Rallu** - Maire  
vice-Président délégué – CCHSAM  
[www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr)

## DEVENIR ÉLU, UN ENGAGEMENT

En cette fin de mandat, 2 élus, adjoints au Maire ont décidé de ne pas de représenter. Ils témoignent de leur engagement.



**Daniel GESLIN :**  
**Partager une passion : les fleurs**

Sa motivation : il faut revenir en 1986. A cette époque, Daniel Geslin, encore en activité, passionné de fleurs rencontre M<sup>me</sup> Marie-Hélène **Lenas** qui elle-même accorde une grande importance au fleurissement. Ils ont l'idée d'aider au fleurissement dans le bourg. Quelques rencontres en mairie, une idée qui fédère,

donne envie à Daniel d'aller plus loin et de s'engager dans la vie de la commune.

En 1989, il se présente, son premier mandat et déjà 1<sup>er</sup> adjoint. S'ensuit une fidélité de 31 années d'engagement. Sa passion pour le fleurissement lui a permis d'inscrire notre commune au concours « villes et villages fleuris » et mettre en place le 1<sup>er</sup> marché aux fleurs avec Jeannette. De ces années passées, il retiendra : le sentiment de partage, d'avoir été utile, de travailler en équipe.



**Daniel BOBLET :**  
**L'engagement associatif avant d'être élu**

Arrivé en 1993 à Sougé par choix professionnel et ne connaissant peu de monde, il était évident pour Daniel **Boblet** d'entrer dans la vie associative de la commune.

Habitant précédemment Arçonnay, il avait participé bénévolement dans plusieurs associations.

C'est ainsi qu'il a d'abord participé à l'organisation du comice en 1995 puis est devenu président du Comité des fêtes. En 2001, il rejoint Jean Claude **Lebossé** qui lui propose d'être candidat.

L'investissement dans les associations et au Conseil municipal permet des rencontres très souvent intéressantes.

Après 3 mandats, "l'âge aidant", Daniel **Boblet** désire passer la main et souhaite bonne chance à la prochaine équipe. Il lui restera une foule de souvenirs.

# RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population une fois tous les cinq ans. La loi autorise l'Insee à utiliser des fichiers administratifs pour en extraire des statistiques.



2 agents recenseurs ont été nommés par le Maire. Ils se présenteront chez vous pour compléter un questionnaire. Ils seront munis d'une carte tricolore. Merci de leur garantir le meilleur accueil !



◀ Kevin FRANCOU

Olivier DESALAY ▶



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

## C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

## C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

## C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.  
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie  
ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement de la population est gratuit,  
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



& votre commune

## VŒUX DU MAIRE

Le vendredi 4 janvier 2019, 140 personnes assistaient aux vœux du Maire et du Conseil municipal. Ce traditionnel rendez-vous de début d'année avec les sougêens permet de revenir sur les événements de l'année écoulée.

Olivier **Crison** : chef du Centre de secours avec grade de lieutenant Sapeur-pompier depuis 1994. Chef de Centre de Gesnes le Gandelin depuis 2001 et de Sougé le Ganelon depuis 2012.



La Municipalité a choisi d'honorer Jean-Marc **Dorneau** et Olivier **Crison** pour leur implication dans la vie de notre commune en leur remettant la Médaille du Mérite communal avec diplôme.

Jean Marc **Dorneau** : sociétaire depuis 1975 de la Société de chasse soit 43 ans de présence dont 3 mandats en qualité de Président. Conseiller municipal depuis 2014, délégué à la Défense et représentant auprès du Parc Naturel Régional Normandie Maine.



## REPAS RÉUNISSANT LE CONSEIL MUNICIPAL AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL

Depuis 2012, pour la nouvelle année, le Maire et le Conseil municipal invitent le personnel communal et les bénévoles de la bibliothèque à partager un repas servi à l'Hôtel du Pont, au Gué Ory. C'est un moment privilégié et convivial autour d'un excellent repas.



## REMISE DE CARTE D'ÉLECTEUR

Depuis plusieurs années, le Maire et le Conseil municipal reçoivent les jeunes électeurs inscrits sur la liste électorale communale. Cette année, 13 sougéens, nés entre le 1<sup>er</sup> mars 2000 et le 28 février 2001, ont été concernés par cette remise officielle de la carte d'électeur et du livret de citoyenneté. Durant cette cérémonie, le Maire a rappelé l'histoire du droit de vote en France depuis la Révolution française, ainsi que les valeurs de la République.

Les parents étaient également invités à cet événement. Ce moment fut aussi l'occasion de connaître les projets de nos jeunes électeurs en termes d'études ou de travail.

Ils ont pu exercer leur droit en tant que citoyen dès le mois de mai lors des élections européennes 2019.



## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Le 27 juin dernier, autour d'un pot amical, les représentants des associations communales ont été reçus en Mairie pour la remise de leur subvention annuelle. Le Maire a rappelé le rôle important des associations pour notre commune. Grâce à elles, un certain nombre d'événements ponctuent l'année et favorisent ainsi le lien et la rencontre avec les habitants. Chacun a ainsi été remercié, en y associant tous les bénévoles qui donnent un coup de main. Chaque responsable a également présenté les projets à venir. Le montant total des subventions pour les associations communales s'élevait à 6 250 €. À cette occasion, François **Robert**, piégeur agréé et membre de la Société de chasse, a été remercié, avec son épouse pour leur action bénévole. Conformément à la convention liant la commune et la Fédération départementale FGDON, il assume au quotidien la lutte contre les nuisibles. En 2019, 320 ragondins ont été piégés sur notre commune.

## REPAS DES AÎNÉS

Tous les ans, début novembre, la Municipalité et le CCAS organisent le repas des aînés de la commune.

Après la messe dirigée par l'abbé **Chevalier**, 126 personnes se sont retrouvées à la Salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* » pour partager un déjeuner confié à l'entreprise **Durand**.

Cette année, Eric **Feilleux**, chanteur et guitariste a animé le repas en reprenant les textes de grands interprètes de la chanson française.



Certains convives n'ont pas hésité à prendre le micro pour partager leur plaisir de chanter ou de conter.

Quelques jeunes de la commune ont proposé leur aide pour le service en prenant soin des invités.

Merci à Julie **Dessarthe**; Emilie **Galpin**; Dorine **Lenormand**; Eva **Martinez**; Chloé **Papin**; Elise **Soyer**; Elodie **Vaillant**. Remerciement à Angèle

**Desalay** pour l'organisation du repas et au foyer Anaïs pour la décoration des tables.

Les doyens présents à ce repas étaient M<sup>me</sup> Paulette **Chauveau** et M. l'Abbé **Chevalier** qui tous deux ont reçu un petit cadeau. Nos doyens en titre, absents sont M<sup>me</sup> Juliette **Gayet** et M. Gaston **Godeau**.



## CANTINE : UNE NOUVELLE ORGANISATION

A compter de janvier 2020, notre cantine scolaire va connaître une évolution importante dans son fonctionnement. Suite au départ en retraite d'Angèle **Desalay**, les repas seront cuisinés à la cantine d'Assé le Boisne et transportés ensuite à la cantine de Sougé pour y être servis. La commune de Sougé a acheté un véhicule et a recruté un agent sur la base de 14h/semaine pour remplir cette mission (transport, service, nettoyage). Ceci correspondant à la volonté des parents et du Conseil municipal de conserver une restauration traditionnelle avec du «fait maison». La liste des fournisseurs est la même avec des modifications dans les produits demandés. Cette nouvelle organisation a reçu l'autorisation des autorités sanitaires.

Angèle **Desalay** « La dame de la cantine »



Pour Angèle, après 26 années passées à la cantine de Sougé, l'heure de la retraite est arrivée.

Durant ces années, sa présence et ses compétences ont permis à notre commune de ne pas faire appel à un prestataire extérieur.

La cantine, lieu d'échange, de partage et d'apprentissage de l'autonomie des enfants implique aussi de nombreuses responsabilités. Début à la cantine en 1993 avec M. Gilbert **Chauveau**, Maire de l'époque, puis avec 3 autres Maires : M<sup>me</sup> Paulette **Chauveau**, M. Jean-Claude **Lebossé** et M. Philippe **Rallu**. Ce dernier lui a remis, en 2019, la Médaille d'Honneur du travail.

De cette carrière bien remplie et entourée de bambins, Angèle gardera beaucoup de beaux souvenirs :

- Les enfants avec cette chance d'avoir vu grandir certain d'entre eux et de les croiser aujourd'hui en tant que parents
- La rencontre avec les enseignants et tout particulièrement M. et M<sup>me</sup> **Péragoux** qui prenaient le temps de déjeuner avec les enfants
- Les collègues, Yolande **Danglos**, Annick **Tournelle**, Carole **Chemin**, Caroline **Beslin** et Angélique **Grasset** qui aidaient au service dans une bonne ambiance.

Une équipe de femmes solidaires et heureuses de travailler ensemble. Remerciements particuliers à Catherine **Tournelle**

- La cantine, ce lieu de travail qui au fur et à mesure des années a été transformée et adaptée aux évolutions demandées. La même salle où petits et grands se retrouvent ensemble pour le déjeuner. La période de Noël où on porte une attention particulière à la décoration pour préparer une belle table ...



## LES SERVICES

### BIBLIOTHÈQUE

Pour satisfaire un plus grand nombre, la bibliothèque sera désormais ouverte le mercredi de 10h à 12h (en remplacement de l'après-midi). N'hésitez pas à pousser la porte ! Romans, magazines, BD, patrimoine local sont à votre disposition.

**Adhésion annuelle: 3 €** (individuelle) ; **5 €** (familiale) ; **1 €** (pour les moins de 16 ans)

### LA POSTE



Lieu dit Mortefontaine  
Tel : 3631 (numéro non surtaxé)  
Heures d'ouverture :  
Mardi : 9h – 12h et 14h – 16h  
Mercredi au samedi : 9h – 12h

### ALÉOP



Votre commune est desservie par Aléop (ex TIS), le réseau de transport régional de Sarthe. Pour consulter les horaires, itinéraires et tarifs, rendez-vous sur le site [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) ou appelez la centrale de mobilité au **02 43 39 90 72**

### MAISON MÉDICALE DE SOUGÉ

Rue des Acacias  
Médecins Généralistes  
(Annexe du Centre de santé des Alpes Mancelles)  
**Tél. : 02 43 34 54 04**



	Matin	Après-midi
Lundi	Docteur <b>Bergeron</b>	
Mercredi	Docteur <b>Laurens</b>	
Judi	Docteur <b>Le Nen Ruiz</b> (1 sem. sur 2)	
Vendredi	Docteur <b>Bergeron</b> (1 sem. sur 2)	

### CABINET INFIRMIER

**Tél : 02 43 97 31 30**  
Le cabinet infirmier se déplace à domicile du lundi au dimanche.  
Horaires sans rendez-vous au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 9h.

# REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) ASSÉ LE BOISNE / SOUGÉ LE GANELON

Les effectifs sont en augmentation cette année, avec régulièrement de nouvelles inscriptions. À la rentrée, 142 élèves étaient scolarisés dans notre RPI.

Chaque école compte trois classes dont une classe maternelle à Sougé et 2 classes maternelles à Assé. Neuf enseignantes composent l'équipe pédagogique.

Sougé : M<sup>me</sup> **Plumas Kerléo**, M<sup>me</sup> **Genet**, M<sup>me</sup> **Rabinand** et M<sup>me</sup> **Peters** (le mardi).

Assé : M<sup>me</sup> **Lis**, M<sup>me</sup> **Vancomerke**, M<sup>me</sup> **Astruc** (le vendredi), M<sup>me</sup> **Lecamus**, M<sup>me</sup> **Vrac** (le jeudi).

Deux ATSEM travaillent dans les classes de maternelles : M<sup>me</sup> **Beunache** à Sougé et M<sup>me</sup> **Behier** à Assé. Les employées territoriales assurent la surveillance des élèves à certains moments : M<sup>me</sup> **Picard** à Assé, M<sup>me</sup> **Beslin** et M<sup>me</sup> **Chemin** à Sougé. La fusion des deux écoles, Assé et Sougé a été décidée en Conseil d'École l'an dernier. Lorsque celle-ci sera effective, il n'y aura plus de RPI mais une seule école Assé /Sougé. Cela ne fera pas beaucoup de différences pour les élèves mais va en simplifier la gestion. La Direction est déjà unique depuis plusieurs années. Les projets autour du respect de l'environnement et les sorties de l'année scolaire 2019/2020 sont déjà prévus. Ils s'intégreront au nouveau projet de l'École rédigé en 2020. Nous allons pouvoir les exploiter avec les dernières technologies puisque nous avons reçu une malle de 17 tablettes et 4 ordinateurs portables. Ce matériel a été financé par le SIVOS et l'Académie de Nantes dans le cadre des Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité. Ils seront utilisés en complémentarité des 7 Tableaux blancs Interactifs dans les classes.

**Les activités artistiques et culturelles :** Les élèves iront au théâtre à Alençon et assisteront en fonction de leur âge à : un cerf au sabot d'argent ou Lalolalolu. Ils iront également à la salle de spectacles d'Alençon : La luciole, voir le concert du groupe Barcella intitulé Tournepouce.

Et tous les élèves participeront au projet : Ecole et cinéma. Les petits découvriront deux films et les grands trois. Ceux-ci font partie d'un répertoire choisi pour

leurs qualités cinématographiques reconnues. Les entrées seront réglées par la coopérative scolaire et les transports par le SIVOS et la CCHSAM pour le cinéma. L'association de Parents d'élèves soutient la coopérative scolaire. Tous les élèves bénéficient de l'intervention en musique de Nadine **Auregan**, tous les quinze jours. Ces séances sont financées par la CCHSAM.

**Les activités sportives :** les élèves de GS/CE2 et CP se rendront à la piscine en décembre et janvier. 10 séances seront programmées. Les maternelles d'Assé et Sougé se rencontreront autour de tournois sportifs : parcours, athlétisme, jeux collectifs, randonnée. Les élèves de GS/CE2 et CP participeront à des rencontres inter-écoles autour de jeux de lutte et du décathlon alors que les CE1/CM et CM2 présenteront une chorégraphie aux classes de la circonscription. Merci à tous nos partenaires : Mairies, CCHSAM, APE, parents d'élèves pour leur soutien.

Pour toute information, contacter M<sup>me</sup> Valérie **Lecamus** : 02 43 97 30 71 - Jour de décharge : le jeudi



Présentation des classes à la rentrée :

**Ecole d'Assé le Boisne : 68 élèves**  
Maternelle : 25  
CP : 23  
GS /CE2 : 20

**Ecole de Sougé le Ganelon : 74 élèves**  
Maternelle : 25  
CE / CM1 : 24  
CM1 /CM2 : 25

## SUBVENTIONS POUR VOYAGES SCOLAIRES :

Camille **BUZANCE**, Arthur **DUGUÉ**, Enzo **DUGUÉ**, Emilie **GALPIN**, Florian **GRASSET**, Nolan **LECOURT**, Cloé **LEMONNIER**, Chloé **PAPIN**, Aurlane **TRIBOTÉ** et Elodie **VAILLANT**

## UN JEUNE SOUGÉEN À L'HONNEUR



Dylan **Foulard** avec son père Christophe et M. **Bruneau** (entreprise de charpente / couverture de Fresnay sur Sarthe) ont été reçus en mairie le 27 juin. Dylan a obtenu le « Prix d'un des meilleurs apprentis de la Sarthe » (décerné par la Société des Meilleurs Ouvriers de France) pour la confection d'une maquette en spécialité « ornemaniste en couverture\* ». Le Maire lui a remis un diplôme de félicitations. La maquette représentant un épi de faîtage a été exposée dans le patio de la Mairie.

\* Ornemaniste vient d'ornement, la spécialité ici étant le travail du zinc pour orner une couverture ou créer un épi de faîtage.



## VISITE DU COLONEL, DIRECTEUR DES SAPEURS-POMPIERS DE LA SARTHE

Le jeudi 6 juin 2019, le colonel Christophe **Burbaud**, nouveau directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe (S.D.I.S.) a effectué une visite du Centre de secours de Sougé le Ganelon. Il a été reçu par le lieutenant Olivier **Crison**, chef de Centre et Philippe **Rallu**. Ce moment d'échanges a permis de faire un tour d'horizon sur les besoins du Centre de secours et de faire un point général sur sa situation.



## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2019 : UNE MAGNIFIQUE EXPOSITION DE MAQUETTES

Cette année, la Municipalité et l'association « Mémoire et Patrimoine » ont mis en place une exceptionnelle exposition de maquettes en allumettes en faisant appel à deux passionnés sougéens : MM. Philippe **Tréhard** et Philippe **Lenormand** qui ont bien voulu exposer leurs travaux dans la salle du Conseil municipal « *Robert Tournelle* ». Les visiteurs ont pu admirer la qualité des reproductions tant par leur taille que par la précision et le détail des objets présentés : manège, grande roue, kiosque à musique, porte horloge de Vire, carrelet de Charente maritime, moulin Pelard à Bouville (28), voilier Paul **Ricard** (E. **Tabarly**), église saint Martin de Sougé le Ganelon, péniche, jonque vietnamienne, ... autant d'œuvres que 150 visiteurs ont pu admirer lors des journées du patrimoine des 21 et 22 septembre.



▲ MM. Philippe **Lenormand** et Philippe **Tréhard**



▲ Jonque



▲ Église de Sougé

▲ Le Kiosque à musique (3 500 heures de travail et 69 700 allumettes)



## NOCES D'EMERAUDE, 40 ANNÉES DE MARIAGE :

Samedi 5 octobre, M. et M<sup>me</sup> Augustin **Zamarreno**, entourés de leur famille et amis, ont célébré leurs noces d'Emeraude. Mariés le 6 octobre 1979 en mairie d'Alençon et sougéens depuis 2018, ils ont 8 enfants et 13 petits-enfants.

## LE CONSEIL MUNICIPAL SE FORME AU BADMINTON

Vendredi 3 mai, à l'invitation des Fous du volant (association sougéenne de badminton), une rencontre sportive amicale s'est déroulée à la salle polyvalente. Ce fut l'occasion pour le Maire, une partie du conseil et de leurs conjoints de s'initier à ce sport. Belle rencontre et belle initiative.



Le Maire et son adjoint à la recherche du volant !!!



Les élus à l'écoute des consignes !!!!



## LE VILLAGE DES PIERRES : PROJET DE LA CLASSE DE CM2 ET DU FOYER ANAÏS

L'ancienne fontaine, place du Placître, a accueilli un village insolite créé par les élèves de la classe de CE2/CM1 et quelques résidents du foyer ANAÏS.

Les enfants comme les adultes ont participé à ce projet avec plaisir et bienveillance. Chacune des maisons reflète l'application et le soin dont tous ont fait preuve, flattés et heureux d'exposer leur œuvre dans le village. Un panneau explicatif construit par le foyer et rédigé par les élèves accompagnait l'exposition. Ce projet artistique se veut être la première collaboration de l'école et du foyer ANAÏS. Il existe une véritable ambition de mener diverses actions entre ces 2 établissements dans le futur.



## MISE EN LUMIÈRE DES VITRAUX DE LA FAÇADE SUD DE L'ÉGLISE ST MARTIN

Suite à un partenariat conclu entre l'association « Mémoire et Patrimoine » et la Municipalité, des travaux d'éclairage ont été effectués dans l'église. Des projecteurs intérieurs ont été installés pour mettre en lumière les vitraux de la façade Sud, le grand vitrail du clocher (parvis) ainsi que des objets du chœur (statues et tableaux classés).

Cette mise en lumière permet depuis l'extérieur d'admirer les détails des vitraux, leurs images et leurs couleurs. Cette initiative, portée par le Conseil municipal, vise à mettre en valeur le patrimoine communal, à assurer sa conservation et sa valorisation.

Coût reste à charge Commune : 1 774 € HT

Subvention Association « Mémoire et Patrimoine » : 2 587 €

## JUBILÉ DE L'ABBÉ MAURICE CHEVALIER : 65 ANS DE SACERDOCE

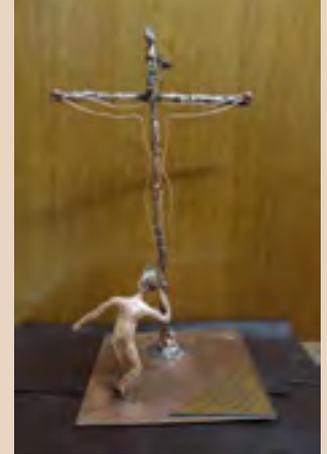


Dimanche 28 juillet en l'église Saint Martin, la Municipalité et les Maires de la paroisse s'associaient à la célébration du jubilé de l'abbé **Chevalier** avec les très nombreux participants à cette cérémonie. Ce jubilé de palissandre marque les 65 années de

sacerdoce depuis le 12 juin 1954 jusqu'à ce jour. En 1991, l'abbé reçoit la charge de notre commune et de sa paroisse (Assé le Boisne, Douillet le Joly, Gesnes le Gandelin, Moulins le Carbonnel, St Léonard des Bois, St Paul le Gaultier et St Georges le Gaultier). Depuis toutes ces années, l'abbé participe aux manifestations publiques et patriotiques et prend une part active à la vie de la communauté. Après l'office religieux célébré

par 4 prêtres et suivi par plus de 300 personnes, l'assemblée, sous un soleil agréable, s'est dirigée vers le jardin du polysport pour prendre l'apéritif offert par la Municipalité. A la suite, plus de 200 personnes déjeunaient à la salle polyvalente autour d'un repas organisé par les bénévoles de la paroisse avec la remise traditionnelle de cadeaux avant le gâteau d'anniversaire.

Les 8 communes de la paroisse de Sougé ont offert une sculpture en cuivre représentant «*Maurice Chevalier sauvant la croix*», canotier levé à la main droite (création spéciale 2019 demandée à Jacques **Tronquet**, dinandier. La Chapelle de Bragny - 71240). Un clin d'œil humoristique ...



## UN SOUGÉEN EN AUSTRALIE ...



Depuis 35 ans, Dominique **Lebreton** exerce avec talent ses activités de pâtisserie hors de nos frontières. Fils de M. M<sup>me</sup> Marcel **Lebreton**, bien connu à Sougé le Ganelon, l'enfant de la commune a choisi cette voie professionnelle qui lui a permis, après l'apprentissage au Mans, d'apprendre et de travailler à Paris puis à Jersey. Mais c'est en Australie que Dominique **Lebreton** a décidé de s'installer pour exercer sa passion et faire découvrir des spécialités très françaises comme le croque en bouche à ses clients australiens. En juin dernier, Patricia **Mac Millan** et Dominique **Lebreton**, après un mariage célébré à Sydney sont venus fêter leur union à Corbusin, dans la maison familiale. Le Maire de Sougé, Philippe **Rallu**, accompagné des Maires de Crissé et Mézières sous Lavardin les accueillait par un mot de bienvenue et de félicitations devant une nombreuse assistance australienne, britannique, américaine et canadienne.

## VISITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LES JOURS HEUREUX »

Le Président de l'association « Les Jours Heureux » (association basée à Paris 16<sup>ème</sup>), M. **Faveris**, avec les membres de son Conseil d'administration, la directrice générale, l'encadrement, soit une trentaine de personnes étaient présentes sur notre commune en juin dernier à la découverte de la maison de séjour du Puits Forget.

Les Jours Heureux constituent une association créée en 1972

qui a pour vocation d'accompagner des personnes adultes en situation de handicap mental (ce tout au long de leur vie) et de venir en aide à leurs familles.

Ainsi l'association « Les Jours Heureux » regroupe aujourd'hui 21 établissements et services orientés vers l'accueil et l'hébergement spécialisé. Ces établissements accueillent 608 résidents en France.



Depuis 1987, la maison de Sougé est occupée comme résidence de vacances. La délégation a également visité la maison de la rue saint Honoré, récemment achetée, contiguë à l'ancienne rue du Ray, dotée également d'un très beau jardin.

Dans son mot de bienvenue, le Maire a présenté la commune et ses services ainsi que son environnement dans les Alpes Mancelles, en distribuant à chacun le bulletin communal.

# TRAVAUX - VOIRIE - ACHATS



## ENTIÈRE RÉNOVATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 20 septembre, s'est tenue l'inauguration de la salle des Associations. Le ruban a été coupé par le sénateur Louis Jean **de Nicolaÿ**, ancien Maire du Lude, M. **Roux**, secrétaire général de la Sous-Préfecture et le Maire, Philippe **Rallu**, en présence des Conseillers départementaux, Fabienne **Labrette-Ménager** et Gérard **Galpin**, de Philippe **Martin**, président de la CCHSAM, des Conseillers municipaux et des Présidents d'associations communales.

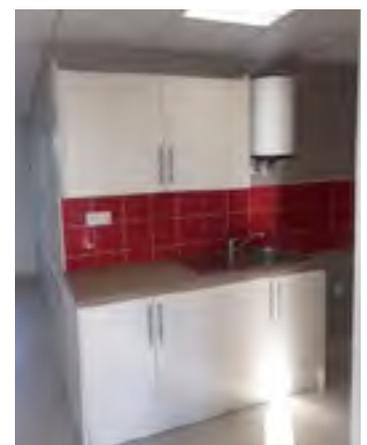


Décidés en 2018, les travaux ont permis de rénover entièrement l'intérieur de la salle avec mise aux normes d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite). La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture **Delaroux**. Une procédure de consultation dématérialisée a été mise en place en début d'année sur le site « Sarthe Marchés Publics » conformément à la réglementation pour tout investissement dépassant 25 000 €. Ces travaux ont débuté en mai 2019. Menuiseries extérieures, électricité, peinture, mise aux normes des toilettes, nouvel aménagement du coin cuisine, achat d'électroménager, mobilier neuf constituent le détail de cette rénovation importante.



## PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	Coût € HT	FINANCEMENTS	Montant €
<b>Travaux</b>	<b>34 798</b>	<b>Subventions</b>	<b>13 978</b>
Travaux	29 238	DETR (30%)	8 771
Maîtrise d'œuvre	3 950	Réserve parlementaire Sénat	5 207
Mission Contrôle technique	860		
Mission CSPS	750		
<b>Mobilier</b>	<b>7 736</b>		
Tables et chaises	6 262		
Réfrigérateur	916		
Chariot desserte	192		
Chariot tables	366		
		<b>Autofinancement</b>	<b>28 556</b>
<b>Coût total opération</b>	<b>42 534</b>		<b>42 534</b>



## POSE D'UN PYLÔNE DE RADIOTÉLÉPHONIE ET RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE

La commune, après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, s'est dotée d'un relais de radiotéléphonie afin d'améliorer la portabilité du téléphone mobile. Une convention avec la société Orange a été signée donnant droit à un loyer annuel pour notre commune. La société Orange a donc procédé à la pose de ce poteau de 22 mètres aux abords du stade « *Clément Bellanger* » en lieu et place d'un poteau électrique existant.

Ce pylône a également été équipé de 2 projecteurs led pour améliorer l'éclairage du stade. Les autres poteaux électriques existants ont fait l'objet d'une révision avec changement des points lumineux défectueux. La mise en service du pylône Orange se fera lors du déploiement complet de la fibre numérique en cours. Coût de cette opération : 4 950,08 € ht (éclairage LED - stade)



## PODIUM SALLE POLYVALENTE

Fabrication par l'entreprise **Goupil**, d'une estrade aluminium pliable pour la salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* ». Cet équipement a été jugé nécessaire pour permettre une installation plus simple et plus rapide. De plus, il évite la présence de 2 employés pour son installation. Montant : 3 800 € ht



## TRAVAUX AU STADE DE FOOT

En complément des travaux d'éclairage du stade, une plate forme béton a été créée devant les vestiaires afin de rendre plus propre la sortie de terrain en fin de match. Les travaux ont été effectués par les employés de la commune avec l'aide précieuse de Roger **Roy**.

## AUTRES ACHATS/TRAVAUX (montants TTC)

- Alarme incendie église : 1 011 €
- Véhicule utilitaire Fiat Fiorino : 11 307 €
- Tracteur Iseki : 16 250 €
- Bateau trottoir à la cantine : 2 112 €
- Abattage, broyage, évacuation haie de palmes au cimetière : 3 120 €

## TRAVAUX DE VOIRIE DE COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE (HORS AGGLOMÉRATION) (montants HT)

- VC 4 (route des Rochers) : curage de fossé + enduit d'usure bicouche
  - VC 126 (de la Robinière à la Gaisnière en limite d'Assé le Boisne) : curage de fossé
  - VC 128 (route de la Bichetière) : enduit d'usure bicouche
  - PATA et nids de poule
- Montant total : 19 425 €  
Subvention du Département : 3 058 €

## INAUGURATION DU MÉMORIAL DES DÉPORTÉS DE LA SARTHE

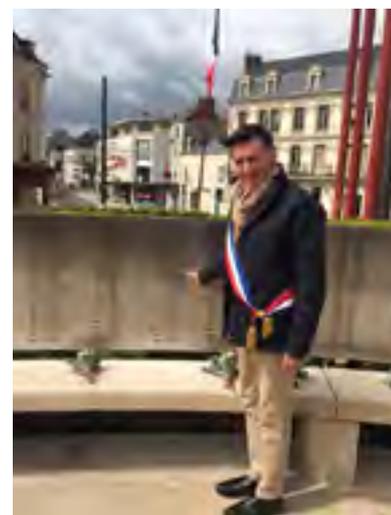
A l'invitation de M. le Préfet, le dimanche 28 avril au Mans, le Maire Philippe **Rallu** a assisté à l'inauguration du « *Mur des Noms* » en mémoire des 1 502 déportés sarthois dont 1 098 résistants, 404 juifs dont 81 enfants.

Suite à une décision du Conseil municipal en 2018, sur proposition du Maire, la commune de Sougé le Ganelon fait partie des financeurs du Mémorial par le versement d'une subvention.



Les noms de Robert **Tournelle** (qui ne revint jamais), ainsi que celui de son fils Bernard figurent désormais à jamais gravés sur ce Mémorial.

Pour mémoire, M. Robert **Tournelle**, Résistant, Maire de Sougé le Ganelon en fonction, fut déporté, arrêté par le Sipo SD allemand dans la nuit du 26 au 27 avril 1944 à son domicile de La Chapelle.



# LA SOCIÉTÉ COCHET, UNE ENTREPRISE SOUGÉENNE AU GUÉ ORY

Avant de devenir une des entreprises fleurons de notre territoire et du département de la Sarthe, c'est d'abord l'histoire d'une famille et le savoir faire des femmes et des hommes travaillant dans cette entreprise. Entreprise créée à Sougé par Louis **Cochet** en 1946, la société **COCHET** est installée au Gué Ory. Surtout spécialisée dans le matériel agricole et l'entretien des espaces verts, elle a su innover afin de rester leader sur toutes les gammes historiques des produits de l'entreprise.



**Trois générations** : Louis, Jean Louis et Ludovic **Cochet** qui, animés de la même passion pour leur entreprise, ont su par la qualité de leurs produits et par l'innovation technique donner une réputation nationale aux produits<sup>(1)</sup> vendus aux collectivités publiques, aux entreprises et aux particuliers.

Aujourd'hui, l'entreprise emploie moins de quarante de salariés occupant des postes variés de la conception, à la fabrication jusqu'à la commercialisation. Une génération d'employés a fait carrière dans l'entreprise et pour certains ont connu Ludovic **Cochet** enfant. Un personnel qualifié où la formation est prioritaire pour s'adapter aux nouveaux investissements essentiels au développement de l'entreprise : usinage à commande numérique, cabine de peinture pour grand format. Reste toutefois certaines soudures ou assemblages à faire à la main où tout le savoir-faire des hommes fait la différence.

L'entreprise privilégie d'investir dans la recherche et le développement au sein d'un bureau d'études intégré. De plus, tout est mis en place pour qu'au niveau de la production, les postes de travail soient adaptés et aménagés pour de meilleures conditions de sécurité et de productivité.

L'entreprise compte 8 000 m<sup>2</sup> de surface de production et de bureaux, agrandie récemment de 3 000 m<sup>2</sup> destinés à un atelier de peinture automatisé permettant notamment de traiter des longueurs de 13 m.

Preuve est faite que cette entreprise a su assurer la pérennité d'un site industriel attaché à son territoire.

<sup>(1)</sup> le taille haie, la remorque abaissable, la balayeuse city clean, le machinisme agricole

Nouvel atelier de peinture ▼



▼ remorque porte moto abaissante et pliante



En mai dernier, à l'invitation de Philippe **Rallu**, le *club d'entreprises de la Haute Sarthe*<sup>(2)</sup> présidé par Dominique **Vovard**, a visité l'entreprise **COCHET**. A l'issue, un verre était servi en Mairie. Sous la conduite de Ludovic **Cochet**, des membres de ce club ont pu découvrir les investissements importants réalisés par la société.

<sup>(2)</sup> plus de 55 entreprises adhérentes

## CARREFOUR CONTACT : NOUVEAUX GÉRANTS

Arrivés en 2019, M<sup>me</sup> et M **Lécaudé**, les nouveaux propriétaires du Carrefour contact ont pris leurs marques. Ils disposent tous deux d'une longue expérience en grande distribution. Pourtant, ils précisent qu'au départ, une légère appréhension était présente : difficile de se faire une place dans un village quand tout le monde se connaît. Mais très vite, tout le monde est venu les saluer et les encourager.

Leur souhait est de tout mettre en œuvre pour que ce petit commerce reprenne « du poil de la bête » en développant notamment la livraison à domicile gratuite pour 25 € d'achat dans un périmètre de 8 km. Ce service commence à bien fonctionner.

M et M<sup>me</sup> **Lécaudé** tiennent à remercier associations et commerçants qui jouent le jeu en venant au magasin ainsi que le soutien dès les débuts de M. **Rallu** et de l'équipe municipale. Et bien sûr, un

merci à tous les clients pour leur fidélité et qui grâce à eux, leur permette d'être là aujourd'hui.

En juin dernier, la Municipalité a invité M<sup>me</sup> et M **Lécaudé** afin de faire leur connaissance et leur souhaiter une bonne intégration. A cette occasion, les nouveaux gérants ont présenté une nouveauté proposée au rayon boucherie : « la sougéeenne » saucisse à base de viande et de poivron créée localement.



CARREFOUR CONTACT  
Rue des Erables Espace commercial  
Tél : 02 43 97 20 39

Alimentation - Gaz  
Carburants 24h / 24h  
Livraison à domicile  
Boucherie traditionnelle



Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h  
Le dimanche matin de 9h à 13h

## LA STATION D'ÉPURATION ET SON BASSIN LAGUNAIRE, DES PROBLÈMES DEPUIS 2015 ...

Construit en 2008, le bassin de la lagune connaît des fuites depuis 2015. Depuis cette date, les solutions envisagées n'ont pas résolu le problème ni les travaux engagés par le constructeur.

Ce qui a pour conséquence de rejeter dans la nature, en pied de digue, des eaux non conformes, constatées par la **Police de l'Eau**. Cette situation a contraint la commune à lancer une procédure judiciaire contre toutes les parties qui sont intervenues lors de la phase de construction (Maître d'œuvre, constructeur, cabinets d'études spécialisés, prestataires, etc ...), ce avant

la fin de garantie décennale couvrant l'ouvrage.

Un cabinet d'avocat a mené la procédure pour le compte de la commune, un expert a été nommé par le Président du Tribunal administratif de Nantes. Une étude hydraulique et géo technique de l'ouvrage a été prescrite, confiée à la société Fondouest. Sur demande du tribunal, la commune a réservé 45 000 € au titre de provision pour frais.

Les conclusions sont les suivantes : fuites du bassin et résurgence d'eau au niveau du pied de digue du fait de la présence de nappes phréatiques non repérées lors de

la phase d'étude. Le contact des eaux de résurgence avec les points de fuite de la digue génère la présence d'eaux sales à sa base !

Le rapport de l'expert demande la pose d'une géo-membrane sur l'ensemble du bassin, le drainage sous bâche pour évacuer les eaux de nappes qui remontent et la création d'un ouvrage d'évacuation vers le milieu naturel.

Nous attendons du Tribunal une décision sur la quote-part de responsabilités éventuellement imputables aux parties concernées, le type de travaux à effectuer et leur financement.

## DÉGRADATIONS, INCIVILITÉS : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ...

Force est de constater que la Municipalité doit traiter diverses formes d'incivilités sur notre commune : dépôts sauvages d'ordures ; déjections canines sur les trottoirs ; dégradations au lavoir de l'Escole Corbin et du portail d'entrée du terrain de foot ; cambriolage du local de pétanque et chez des particuliers ; propreté des tables et chaises louées à la salle polyvalente ; stationnement gênant ou dangereux à la sortie de l'école ... La remise en état, le nettoyage des lieux ou le remplacement consécutifs aux dégradations coûtent à la commune donc à chacun d'entre nous !

La lutte contre ces incivilités est nécessaire afin de préserver le vivre-ensemble dans notre commune.

Que faut-il faire ? C'est d'abord sensibiliser et informer. C'est aussi, si nécessaire, porter plainte à la gendarmerie en cas de dégradation. Le Maire peut exercer son pouvoir de police en verbalisant.

Suite aux nombreux constats concernant le dépôt d'ordures non conformes sur les sites des **Points d'Apports Volontaires (PAV)** et aux dépôts sauvages en différents endroits de la commune, des amendes de police ont été votées par le Conseil municipal et sont applicables.

Sur le territoire communal, en cas d'infraction, le montant de l'amende est de 80 € (ordures ménagères, encombrants, etc). En cas de récidive la facturation alors appliquée s'élèvera à 120 €. Ces amendes sont envoyées par le Trésor public.



# L'INTERCOMMUNALITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Enjeu prioritaire pour le département de la Sarthe, « *La Fibre arrive chez vous* » est la politique publique d'aménagement du territoire en très haut débit décidée par les élus du Syndicat mixte Sarthe Numérique.

Le Conseil départemental de la Sarthe s'est lancé dans une démarche innovante afin de faire du numérique le levier du développement et de l'attractivité de la Sarthe.

Sarthe Numérique et le Département associés à toutes les Communautés de communes (dont la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles), à la Région, à l'Etat et à l'Europe ont l'ambition d'apporter la fibre optique dans chaque foyer sarthois d'ici fin 2022.

L'année 2019 a vu la fin des travaux de déploiement au Gué Ory dans la continuité des travaux finalisés à St Paul et St Georges le Gaultier.

Une réunion publique d'ouverture commerciale du réseau a été proposée dès le début d'année à St Paul le Gaultier afin

d'expliquer aux personnes intéressées les modalités d'abonnement pour bénéficier d'un haut débit internet à domicile.

En mars, à Gesnes le Gandelin, s'est tenue une réunion de présentation du projet de déploiement de la fibre optique sur les communes d'Assé, Sougé et Gesnes. La commune était représentée par M. Pascal **Monnier**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.



Afin de permettre le raccordement des clients, les opérateurs demandent à ce que toutes les habitations disposent d'une adresse unique. La commune est donc intervenue cette année pour mettre en place quand il le fallait une numérotation notamment dans les hameaux. L'arrivée de la fibre optique est prévue sur le territoire communal courant 2020.

## ENVIRONNEMENT : LE TRI SÉLECTIF, C'EST IMPORTANT

### Les ordures ménagères

En 2018, le mode de collecte et de traitement des ordures ménagères a été harmonisé et modifié à l'échelle de toute la Communauté de communes de Haute Sarthe Alpes Mancelles. Un an après la mise en place de ce dispositif, les efforts sont incontestables. Le tonnage d'ordures ménagères non triées a singulièrement diminué ...mais le tri sélectif doit encore être amélioré.

### La déchetterie

L'accès est gratuit pour les usagers et accessible avec une carte d'accès. Pour bénéficier de cette carte, vous devez résider sur le territoire de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et vous acquitter de la redevance d'ordures ménagères.



### Jour de collecte à Sougé: chaque mardi

Distributions de sacs translucides à Sougé: la dotation annuelle pour 2020 a été effectuée en fin d'année 2019 jusqu'au 11/01/2020 en Mairie. Après ces dates, la distribution est assurée par la CCHSAM, 2 rue Abbé Lelièvre à Fresnay sur Sarthe.

**Offrez une nouvelle vie à vos textiles : le saviez-vous ?**  
**Un point d'apport volontaire à Sougé, rue des Érables (parking Carrefour)**

## HORAIRES DÉCHETTERIE

### Saint-Ouen-de Mimbré

	du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre		du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	
LUNDI	9h10 - 12h	14h - 18 h	9h10 - 12h	14h - 17h
MARDI	9h10 - 12h	14h - 18 h	9h10 - 12h	14h - 17h
MERCREDI		14h - 18 h		14h - 17h
JEUDI	9h10 - 12h		9h10 - 12h	
VENDREDI		14h - 18 h		14h - 17h
SAMEDI	9h10 - 12h	14h - 18 h	9h10 - 12h	14h - 17h

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES EN 2020

A l'issue des élections municipales de mars 2020, le Conseil communautaire Haute Sarthe Alpes Mancelles se composera de la façon suivante : 56 sièges pour 38 communes membres. Le chiffre maximum potentiel étant 63 délégués autorisés par la loi n'a pas été retenu par le Conseil communautaire en exercice, pour une population concernée de 23 156 habitants.

Sont membres du Conseil communautaire : commune nouvelle de Fresnay sur Sarthe (7 délégués) ; Beaumont sur Sarthe (5 délégués) ;

Saint Ouen de Mimbré – Fyé – Gesnes – Ancinnes – Vivoin – Assé le Boisne – Sougé le Ganelon – Maresché (chacune a 2 délégués).

Toutes les autres communes ont 1 délégué\*.

La désignation des Conseillers communautaires se fait dans l'ordre du tableau. Le Maire est membre d'office. Tous les délégués sont titulaires (pas de suppléant).

Les compétences exercées par le Conseil communautaire sont celles déléguées

par les communes Membres : la voirie, l'économie, le tourisme (Gasseau, Office de Tourisme), les déchets, l'école de musique, les maisons médicales (dont celle de Sougé), le social, etc ...

\*Moulins, Saint Aubin de L, Oisseau, Ségrie, Saint Marceau, Saint Georges, Assé le R, Juillé, Saint Léonard, Saint Victeur, Bérus, Piacé, Chérancé, Vernie, Béthon, Douillet, Bourg le Roi, Cherisay, Montreuil, Saint Paul, Rouessé Fontaine, Moitron, Doucelles, Saint Christophe du Jambet, Grandchamp, Le Tronchet, Thoiré-sous-Contensor, Livet-en-Saosnois.

## LIGNE CAEN-ALENÇON-LE MANS : AMÉLIORATION DE LA DESSERTE ET SAUVEGARDE DES ARRÊTS À LA HUTTE-COULOMBIERS.

Défendue par de nombreux usagers, élus et associations, l'amélioration programmée de la desserte TER de la ligne Caen-Alençon-Le Mans est une bonne nouvelle. Cette ligne traverse notre département du Nord au Sud et constitue un moyen de transport quotidien pour de nombreux usagers, actifs, scolaires et un élément d'attractivité des secteurs périurbains et ruraux.

Le mauvais état de la ligne ferroviaire sur la section Alençon - Le Mans oblige les trains à ralentir. L'Etat s'est engagé à financer les travaux de réparation de plusieurs tronçons très dégradés.

Coût estimé : 4 Millions d'euros. Compte tenu de l'engagement de l'État et de la nécessité de réaliser les travaux au plus tôt et afin d'éviter la fermeture de cette section, la Région va avancer une partie du financement de l'Etat. Le lancement des travaux d'urgence est prévu à l'automne 2020. Ceci pérennise l'arrêt en gare de la Hutte-Coulombiers.

Pour rappel, ce sont 330 000 voyageurs qui ont utilisé la ligne Alençon-Le Mans en 2017.

## PARTENARIAT AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE MAINE : « Construisons les paysages de demain »

Il s'agit d'une démarche de reconquête du bocage où les collectivités, agriculteurs et particuliers sont invités à faire acte de candidature s'ils souhaitent soumettre leur projet de plantation. Pour chaque dossier retenu, le Parc coordonnera l'ensemble des travaux et les financera à hauteur de 80%. Les 20% restants seront à la charge du bénéficiaire qui devra s'engager à entretenir et maintenir cette haie durant un minimum de 15 ans.

Le Conseil municipal a souhaité participer à ce projet en proposant de planter une haie bocagère de 150 m sur le pourtour de l'extension future du cimetière. Il a été nécessaire de procéder à la suppression de la haie de palmes existante et à la création ultérieure d'une clôture en partie ouest de la parcelle. Cette initiative rentre également dans le concours de fleurissement pour conserver nos 3 fleurs \*\*\* lors du passage du Jury en 2021.



▲ Abattage, broyage, évacuation haie de palmes au cimetière

## LES FRELONS ASIATIQUES

### Frelon européen



### Frelon asiatique



La commune a signé une convention de partenariat avec Polleniz (antérieurement dénommé FDGDON 72) dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique. Elle permet d'aider au financement de la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine privé. Polleniz coordonne la destruction et l'enlèvement des nids de ces frelons exclusivement par le biais d'entreprises prestataires en leur reversant notamment la participation communale au coût de destruction du nid.

Il est proposé aux administrés la prise en charge d'une intervention pour la destruction d'un nid frelons à hauteur de 50 % du coût ttc plafonné à 90 €.

Philippe **Rallu** et Pascal **Monnier** sont nommés référents communaux. Il revient au référent communal de demander l'intervention de l'entreprise spécialisée après constat sur place.



## ASSOCIATION « MÉMOIRE ET PATRIMOINE » DE SOUGÉ LE GANELON

Créée le 25 janvier 2013, l'association « Mémoire et Patrimoine de Sougé » compte 90 adhérents et s'emploie à prendre part à la restauration de notre patrimoine communal et à sauvegarder la mémoire de la commune de Sougé le Ganelon.

### BILAN 2019

**Janvier** : Assemblée générale, reprise des ateliers créatifs un jeudi sur 2, arrêt en juillet et août puis tous les jeudis en novembre (à l'approche du marché de Noël). Merci à toutes pour ces moments de partage et d'amitié.

**Avril** : Participation au marché aux fleurs, avec dégustation, vente de soupe aux orties et une exposition avicole.

**Septembre** : Aux Journées Européennes du Patrimoine, exposition de maquettes en allumettes réalisées par MM.

**Lenormand et Tréhard**, dans la salle du Conseil municipal « *Robert Tournelle* ». Beau succès pour ces chefs-d'œuvre de patience et de créativité. Sortie en car à Amboise,

48 adhérents ont pu découvrir le Clos-Lucé, où vécut et mourut Léonard de Vinci. Visite suivie d'un repas dans un restaurant troglodytique, puis une promenade commentée dans le centre historique d'Amboise. Clôture de la journée par une visite commentée très appréciée d'une cave troglodytique et dégustation de vins de Touraine. Mémoire d'un savoir-

faire viticole depuis 23 générations et bel exemple de ténacité familiale.

**Décembre** : 7<sup>ème</sup> Marché de Noël des Associations à la salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* » : vin chaud, chocolat, marrons grillés, tartines grillées aux rillettes et gâteaux ont réconforté les habitués du marché de Noël. Vente d'objets de décoration réalisés par les ateliers. Présence de l'APE et de l'association les lutins sougéens. Animation assurée par la Musique municipale.



Visite d'une cave troglodytique

### PROJETS POUR 2020

**Janvier** : Assemblée générale, vendredi 24. Reprise des ateliers créatifs un jeudi sur 2, à partir du 30 janvier. Pas d'ateliers en juillet et août. Reprise en septembre, puis tous les jeudis en novembre.

**Avril** : Participation au marché aux fleurs.

**Septembre** : Sortie à Fontaine-Daniel, dimanche 6. Nous proposerons une

exposition sur l'histoire de la Gaudinière courant septembre.

**Décembre** : Marché de Noël, samedi 12.

**La Gaudinière : son histoire au fil du temps.**

Un groupe de travail prépare une exposition sur l'histoire de ce site industriel qui remonte au début du 16<sup>ème</sup> siècle. Merci à tous les sougéens qui nous ont prêté des photos, documents et objets et qui nous ont confié leurs souvenirs de salariés de l'usine. Il est encore possible de nous faire parvenir objets ou témoignages afin d'enrichir cette prochaine exposition.

Nous avons aussi rencontré aux forges d'Antoigné, à Ste James, M. Bernard Houel, spécialiste de la métallurgie dans le Maine.

Nous espérons vous proposer une exposition passionnante sur notre patrimoine sougéen et sur la mémoire de ses travailleurs.

A tous nos bénévoles et nos adhérents, un grand merci pour votre participation active à nos manifestations.

Merci à la Municipalité pour son soutien moral et financier. Que 2020 vous apporte à tous la santé, la sérénité et le plaisir de vivre ensemble.

À partir de janvier, création et vente d'un carnet de dessins « Balade en images » à Sougé.

La Présidente, Nicole Dorneau



Dimanche 26 mars, l'Association des anciens combattants AFN commémorait le « *cessez le feu de la guerre d'Algérie* » du 19 mars 1962 annonçant la fin d'un conflit de 8 années. Cette date fait référence au jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au lendemain des accords d'Evian, marquant le début du processus de paix. C'est une journée du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après la messe en l'église de Saint Léonard des Bois dite par

AFN

M. l'Abbé Chevalier, un dépôt de gerbes a été effectué au Monument aux Morts de Sougé afin de rendre hommage aux victimes de ce conflit et notamment aux 4 sougéens ayant donné leur vie.

Nous souhaitons remercier les personnes présentes à cette commémoration, la Musique municipale et les sapeurs pompiers, les élus et l'Abbé Chevalier.

Nous tenons aussi à remercier la Municipalité pour la subvention attribuée.

Notre association composée aujourd'hui de 16 membres est fidèle à ce devoir de mémoire.

**Commémoration du « 19 mars 1962 » avec remise de la Médaille militaire à Michel Bourdin le 22/03/2020**

Nous présentons tous nos vœux à tous les Sougéens

Le Président, Maxime Trocherie

## L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Comme chaque année, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon a le plaisir de vous souhaiter une belle et chaleureuse année 2020.

Notre loto 2019 a de nouveau eu un franc succès. Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre participation active.

**Nous vous invitons dès à présent à notre futur loto qui aura lieu le samedi 21 Mars à la salle polyvalente de Sougé.**

Cette année a été l'occasion pour les membres de la caserne ainsi que les anciens sapeurs-pompiers de se rassembler autour de repas et d'activités en commun.

## SAPEURS POMPIERS : CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS

Voici le bilan de l'année 2019.

Nous constatons une légère diminution dans nos interventions qui sont au nombre de 203 cette année. Elles se répartissent ainsi :

- 148 secours à personnes
- 30 feux (cheminée, habitation, bâtiment, broussaille, électrique)
- 16 accidents sur voie publique
- 9 interventions diverses

Notre effectif est en baisse avec 10 pompiers dont 3 femmes. Nous constatons 3 mutations dans des centres voisins :

- Suite à son déménagement, Patrice **Stengel** est parti en début d'année à Fresnay sur Sarthe.
- Corentin **Besnier** et Priscilla **Gaudemer** ont intégré la caserne de Beaumont sur Sarthe.

Nous vous remercions pour votre accueil lors de nos passages pour les calendriers annuels.

L'ensemble des sapeurs-pompiers et les membres de l'Amicale vous souhaitent réussite, joie et santé pour cette nouvelle année 2020.

Le Président, Valentin **Beslin**



Lors de notre Sainte Barbe en décembre dernier, a été remise la médaille de Bronze (10 ans de service) à :

- Valentin **Beslin**
- David **Camus**

Nous remercions la Mairie de Sougé et l'entreprise HUTCHINSON pour les conventions établies avec le SDIS.

Tous les sapeurs-pompiers du centre vous souhaitent une bonne année 2020.

Le chef de centre, le lieutenant Olivier **Crison**



L'année 2019 a vu éclore un nouveau type de projet autour du théâtre de marionnette. En effet, nous avons travaillé en collaboration avec la classe de CE2/CM2 de M<sup>me</sup> Amandine **Pasquier** de l'école de Gesnes le Gandelin. Le projet était basé sur la création complète d'une pièce de théâtre par les enfants sur le thème des contes revisités. Au total, 6 contes populaires (Jacques et le haricot magique, Hanse et Gretel, Barbe bleu, Peter Pan, Raiponce et le chat botté) se sont enchaînés, guidés par un fil conducteur. Ce projet était en base collaborative avec une intervention de l'association

leur synopsis, puis leurs textes. Au fur et à mesure des séances, ils sont passés de l'écriture à la création des décors, des marionnettes et des accessoires, pour finir par le choix des instruments pour la musique et les bruitages. Ce travail s'est étalé de début janvier à fin juin avec la présentation du spectacle aux enfants de maternelle. Les enfants ont participé au montage et à la manipulation du castelet. C'est un beau spectacle de près de trente minutes qui a été ainsi monté et joué.

A la fin du printemps, un second projet a débuté avec une nouvelle troupe

tous les vendredis après midi (2h). Au cours de la semaine, M<sup>me</sup> **Pasquier** reprenait le fil du travail et l'intégrait au travail de classe (en intégration du thème de l'année). Les enfants, par groupe de 3, ont ainsi pu écrire

d'acteurs et d'actrices pour la création d'une histoire courte dont le titre est « le fabuleux voyage de Miscar le chat ». Cette pièce sera montée en 2020 et proposée, entre autres, comme animation à la kermesse de fin d'année de l'école de Saint Pierre des Nids.

Pour 2020, le premier projet portera sur la mise au point de la pièce et sans doute l'écriture d'une seconde pièce courte. Selon les opportunités un troisième projet pourrait être étudié.

L'association s'ouvre avec une nouvelle troupe. Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter par mail à les-lutins-sougeens@orange.fr, par tel au 06.87.92.26.12 ou directement au 2 rue des Merisiers à Sougé le Ganelon.

Le Président, Xavier **Bert**

## Décoration de table en ardoise



Pour cette nouvelle année, les membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougénéens leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2020.

Cette année, notre effectif est de 35 chasseurs. Nous avons eu le départ de 2 actionnaires compensé par l'arrivée de 3 nouveaux actionnaires et 1 nouveau sociétaire.

Le jour de l'ouverture de la chasse, comme l'année dernière, nous avons dégusté les tripes à 7h30. Je remercie le garde de la Fédération et tous les chasseurs présents pour ce repas convivial que nous reconduirons la saison prochaine.

Le ball-trap du mois de septembre a enregistré une très bonne fréquentation avec un record en terme d'engagement depuis 12 ans et avec de plus en plus de jeunes tireurs sur le terrain.

Nous remercions tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation active, ainsi que M. Michel **Coupart** pour le prêt de son terrain.

**La prochaine édition du ball-trap aura lieu le samedi 5 et dimanche 6 septembre 2020.**

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

## LES FOUS DU VOLANT

### Les Fous du volant, déjà 5 ans !

Au cours des quatre premières années, nous avons posé les bases de l'association en proposant aux adultes trois créneaux horaires sur trois jours de la semaine.

L'année 2018-2019 a été marquée par la création d'une section pour initier les jeunes à la pratique du badminton. Un groupe de 9 jeunes de moins de 16 ans s'est constitué et joue tous les mercredis de 18 h à 19 h encadré par deux adultes bénévoles.

En septembre, le forum des associations à Fresnay sur Sarthe nous a permis de faire connaître l'activité et cela a porté ses fruits car nous avons inscrit 20 adolescents.

Un grand merci aux deux encadrants, Olivier et Clémence, pour leur implication auprès des jeunes.

- perdrix grises de repeuplement fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages, ainsi qu'un suivi fréquent toute la saison pour alimenter en grains et en eau les agrainoirs.

- perdrix rouges en octobre et faisans en novembre et décembre.

Cette année, il nous a été attribué 51 bracelets de lièvres au lieu de 43 la saison dernière (augmentation de la population lors du comptage de décembre 2018).

C'est la 3<sup>ème</sup> année que nous avons volontairement réduit le nombre des battues, suite à la diminution de la population de renards, ce qui favorise le repeuplement du gibier sur notre territoire.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis début avril 2016, plus de 950 ragondins ont été capturés dont 271

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

depuis janvier 2019 par notre piégeur M. François **Robert** accompagné de Colette ainsi que le piégeage des corbeaux et renards. C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les en remercions vivement.

Pour notre repas de chasse, Christophe **Foulard** a fabriqué des sangliers en ardoise avec la participation de Jean-Pierre **Geslin** pour le socle et les fleurs. Cette décoration a été très appréciée de nos convives. Deux exemplaires sont d'ailleurs exposés en Mairie à la demande du Maire. Un nouvel animal sera proposé pour le prochain repas.

Je voudrais aussi remercier nos propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir sur leurs terres.

Je termine en remerciant notre Mairie pour son soutien financier.

Le Président, Patrice **Lepinay**



### jeunes et 19 h à 20 h 30 pour les adultes.

Inscription toute l'année au tarif unique de 30 € et 2 € pour une pratique à la séance. Contact : Bruno 06.52.59.32.31

Morgane 06.12.20.22.48

Au nom de tous les adhérents, nous vous souhaitons une bonne et sportive année 2020.

Le Président, Bruno **Depaifve**

# GÉNÉRATIONS MOUVEMENT CLUB DES AÎNÉS RURAUX DE SOUGÉ

L'association Générations Mouvements qui regroupe 137 adhérents, dont des résidents d'Anaïs, a pour objectif de créer un lien social, amical, de rompre l'isolement préjudiciable au moral et à la santé des retraités.

Venez nous rejoindre et participer à nos différentes activités, dans un esprit de détente, de convivialité et d'amitié.

## Activités au cours de l'année écoulée

Comme les années précédentes, le club se réunit le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois pour les amateurs de belote et jeux de société ; et 1 jeudi tous les 15 jours pour les randonneurs, marches organisées par Micheline Roger et Gérard Boulay avec deux circuits au choix.

**Janvier** : galette des rois et Assemblée générale du club le 23 janvier (90 personnes) – 90 ans de M<sup>me</sup> Denise Rousseau

**Février** : 90 ans de M<sup>me</sup> Paulette Chauveau – Journée Music-Hall, sur la route des Balkans, musique et danses au palais des Congrès au Mans - Loto solidaire au profit de l'ANCV à Assé le Boisne.

**Mars** : Assemblée générale, le 2 mars, fêtant les 45 ans de GMAM.

**Avril à octobre** : Tous les mardi après-midi, sur les communes du canton, rencontres des boulistes. (à Sougé : les 26 mars, 25 juin et 24 septembre la finale)

**Juin** : séjour ANCV à Vernet les Bains du 15 au 22 (17 participants de Sougé)

**Juillet** : pique-nique de la marche à Champfrémont (70 personnes) – 90 ans de M. l'Abbé Chevalier ainsi que ses 65 ans de sacerdoce – sortie d'une journée à Versailles, le 13 juillet, avec visite du château, des jardins avec les Grandes Eaux Musicales et feu d'artifice (17 participants)

**Septembre** : journée découverte à Marolles les Braults – Journée de la Forme à Assé le Boisne – repas des marcheurs à Vernie (61 personnes)

**Octobre** : repas des boulistes à Assé le

**Mars** : le 2, spectacle au palais des Congrès du Mans, sur chants et danses de l'Amérique latine - le 7, Assemblée générale cantonale

**Mai** : voyage ANCV du 23 au 30 mai dans le Médoc à Carcan

**Juin** : le 16, rencontre des boulistes à Sougé

**Juillet** : le 9, croisière sur la Rance - le 2, pique-nique lieu à définir

**Pas de marche en juillet et août**

**Septembre** : journée découverte à La Chartre sur Loir (date à définir) - le 17,

repas des marcheurs - le

22, finale des boules à

Fresnay - le 25, journée

de la Forme à Montreuil

**Octobre** : repas des

boulistes à Assé le

Boisne le 6 octobre.

**Novembre** : repas du

club (lieu à définir) et

opération biscuits de

Madagascar - le 22 ou le

29, 3<sup>ème</sup> loto du club

**Décembre** : adhésions -

colis de Noël - Bûche le 9



Halte aux «Insolites de JSK» à Saint-Léonard des Bois

Boisne (15 personnes)

**Novembre** : repas du club au Ronsin à Fresnay (50 personnes) – Opération Madagascar, vente de gâteaux au profit des enfants défavorisés.

**Décembre** : renouvellement des adhésions, avec bûche de Noël et chocolats - 2<sup>ème</sup> loto du club

## Dates à retenir pour 2020

**Janvier** : le 22, galette des rois,

**Assemblée générale du club et marche.**

**Février** : le 16, loto au projet de l'ANCV à

**Assé le Boisne**

Certains adhérents de Sougé participent 4 fois par an aux questions pour un après-midi dans diverses communes.

Nous remercions la Municipalité pour sa subvention annuelle.

A tous nos adhérents et à tous les Sougéens nous souhaitons une très heureuse année 2020, une bonne santé et des rencontres enrichissantes au sein de notre club.

Le Président, Daniel Geslin

## MUSIQUE MUNICIPALE DE SOUGÉ LE GANELON

Pour cette nouvelle année 2020, les membres de la musique adressent à tous les Sougéens et Sougéennes leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Comme les années précédentes, en 2019, nous avons participé aux fêtes de Sougé, assemblée, marché de Noël, arrivée du Père Noël et aux sorties commémoratives habituelles, AFN, 8 mai et 11 novembre.

Le 11 novembre, messe à Moulins le Carbonnel avec le Réveil Gesnois. Fête de la Sainte Cécile en alliance avec la musique de Mont Saint Jean. Notre effectif nous oblige à nous organiser ainsi.

Merci à tous ces musiciens sans oublier les municipalités de Sougé, Assé et Saint Paul pour leur aide financière, ainsi que l'Abbé Maurice Chevalier et la chorale.



Le Président, Jean-Paul Rabinand  
Le Directeur, Marcel Fiaudrin

# LA TRUITE DES ALPES MANCELLES

2019 a été une très bonne année pour la vente des cartes de pêche : 100 cartes supplémentaires ont été distribuées par nos dépositaires (+20%).

L'année 2019 a été satisfaisante. Toutes les actions habituelles ont eu lieu.

- les alevinages prévus ont été effectués
- les 3 journées au plan d'eau se sont déroulées aux dates fixées. Elles seront reconduites en 2020. Merci à nos fidèles adhérents pour leur participation

Les membres du bureau ont toujours bien mené les actions proposées

- alevinages, débroussaillages (du Val au Toyères comme chaque année)

- journées organisées à St Léonard des Bois avec tenue d'un stand le dimanche de Pentecôte lors de la fête du « Bio » , nettoyage des rives à 2 reprises en juillet en collaboration avec 2 associations de l'agglomération mancelle, une journée « Pêche à la marouille » au camping

En janvier 2020, l'écloserie de St Léonard verra de nouveau l'arrivée de 100 000 œufs.

Comme chaque année, le parcours des Toyères a accueilli 120 kg de truites arc en ciel de belle taille (financement Fédération de pêche de la Sarthe). Le « NO-KILL » est toujours obligatoire sur ce seul parcours labellisé du département. Au plan d'eau de St Georges, des

travaux de terrassement ont permis un recalibrage du lit de la Vaudelle. En fin d'année, la pose d'une pompe d'alimentation a été réalisée, financée par la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Rappel : depuis le passage du plan d'eau Ste Anne à St Georges de 1<sup>ère</sup> en 2<sup>ème</sup> catégorie, la pêche est ouverte toute l'année à l'exception des jours d'alevinage. La nouvelle réglementation est à consulter sur place.

La suppression des alevinages dans le Merdereau, secteur de la Prisonnière à St Paul permet d'assurer une véritable gestion patrimoniale des salmonidés. Cela n'a pas perturbé les pêcheurs fréquentant ce parcours.

En 2020, toutes les activités seront reconduites pour satisfaire l'ensemble de nos adhérents.

Tous les membres du bureau vous donnent rendez-vous **samedi 14 mars 2020, jour d'ouverture de la truite.**



## Dates alevinages 2020 :

**mercredi 11 mars-Vendredi 27 mars**

**vendredi 10 avril-jeudi 30 avril**

## Journées pêche :

**Week-end 4 et 5 avril - Week-end 17**

**et 18 mai - week-end 5et 6 septembre**

## Date Assemblée générale :

**Samedi 25 Janvier2020 à 14 h30 Salle des associations à Sougé**

Le Président, Bernard Duval

## Dépositaires

Sougé : Blossier - Rabinand (Jeannette)

St Léonard des Bois : Cave à bière et

Camping (en saison)

Arçonnay : magasin Décathlon



L'Association des Parents d'Élèves Assé/Sougé a été créée le 24 février 2012. Son objectif est de participer à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants scolarisés en complémentarité avec l'équipe enseignante.

Durant cette année 2019, plusieurs actions ont été mises en place : vente de roses des sables, la fête de l'école, vente des sapins et notre participation au marché de Noël.

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ASSE-SOUGE

Grâce au bénéfice réalisé dans l'année scolaire, nous avons attribué la somme de 15€ par élève aux Coopératives Scolaires soit un total de 2 130 €. Ces sommes vont permettre de contribuer aux sorties et projets pédagogiques organisés par les enseignants tout au long de l'année. Nous allons également financer les

fichiers de Mathématiques pour les classes de CP et CE2 pour un coût de 270 € et les fichiers de Français pour les CE2 d'un montant de 70 €.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des parents qui nous ont aidés, l'équipe pédagogique, les maires et les élus de Sougé le Ganelon et d'Assé le Boisne pour les subventions ainsi que la mise à disposition des salles. Nous remercions également les commerçants des deux communes.

## Projets 2020 :

- **Opération roses des sables au Super U Fresnay sur Sarthe courant mars**

- **Buvette course de vélo courant mars-avril**

- **Chasse aux œufs à La Motte d'Assé le Boisne week-end de Pâques**

- **Fête de l'école à Assé le Boisne fin juin**

Lors de l'Assemblée générale du 11 octobre dernier, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Elodie **Bienvenu**

Vice-présidente : Claire **Julienne**

Secrétaire : Frédéric **Lecomte**

Secrétaire adjointe : Emilie **Penlou**

Trésorière : Laëticia **Grudet**

Trésorière adjointe : Annabelle **Geslin**

Membre actif : Arnaud **Lesselier**

Les membres de l'APE vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2020. Pour nous contacter : ape.asse.souge@gmail.com

La Présidente, Elodie **Bienvenu**

## COMITÉ DES FÊTES

A l'aube de cette année 2020, les membres du comité des fêtes et moi-même souhaitons aux Sougéens tous nos vœux de bonheur, santé et réussite.

### Activité de 2019 :

- le loto organisé avec nos amis les sapeurs-pompiers a connu cette année encore un vif succès. Nous avons compté environ 500 personnes. Nous tenons à rappeler que nous faisons travailler les artisans et commerçants locaux.
- comme chaque année, nous avons réorganisé la traditionnelle marche du 1<sup>er</sup> Mai avec un parcours d'environ 8km, différent d'une année à l'autre. Nous étions 96 marcheurs à partager un encas en milieu de parcours, un casse-croûte et une boisson à l'arrivée.
- en juin, la météo étant favorable, nous avons pu lancer la fête de la musique en plein air, derrière la place de l'église, sous les marronniers. Cette année, deux nouveaux DJ, deux chanteurs et deux chanteuses solo ont animé cette soirée. La convivialité étant de mise, une buvette et un coin restauration vous ont été proposés.
- la fête communale au mois de juillet a fait peau neuve avec une nouvelle formule sur une seule journée, le samedi. Un vide grenier et un petit marché du terroir de 8h à 18h, une restauration et une buvette vous ont

également été proposé. La météo n'a pas joué en notre faveur mais heureusement vous étiez présents pour la soirée dansante avec le DJ et le feu d'artifice offert par la commune. Nous étions 180 pour déguster du jambon à la broche.

- le 31 Août, nous nous sommes retrouvés sur l'air de repos du Gué-Ory pour la journée des associations. Environ 80 personnes ont répondu présent et la commune a offert le vin d'honneur. Nous avons mis à disposition, table, chaise et barbecue. Après le repas chacun à pu vaquer à ses occupations et loisirs.

### Nous vous proposons le calendrier des manifestations pour l'année 2020 :

- **Assemblée générale : 25 Janvier 2020 à 17h30**

- **Loto avec les pompiers : 21 Mars 2020 à 20h**

- **Marche du 1<sup>er</sup> Mai : 1 Mai 2020 à 14h**

- **Fête de la musique : 20 Juin 2020 à 19h30**

- **Assemblée communale : 18 Juillet 2020 journée**

- **Fête des associations : 5 Septembre 12h**

Notre association a pour objectif d'animer la commune, nos projets s'appuient sur la participation de tous. Au nom du comité des fêtes, je remercie la Municipalité, nos commerçants et artisans, les associations aidantes pour tous leurs soutiens passé et à venir.

Le Président, Jean-Claude Denis



Randonnée du 1<sup>er</sup> mai



équipe U 15 - Maillots offerts par m. et M<sup>me</sup> Lecaudé (Carrefour Contact)

Le club se porte toujours aussi bien et reste « ouvert à tous » : le nombre de licenciés est constant (près de 240 personnes, filles, garçons, dirigeantes, dirigeants). Le nombre d'équipes est maintenu et l'encadrement a de nouveau été renforcé pour la saison 2019-2020.

La saison passée, les satisfactions ont été nombreuses chez les seniors : accession des équipes A et B en 2<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> divisions départementales (équipe A championne de son groupe); bons comportements et résultats satisfaisants pour toutes les autres

équipes (U13 B champions, première saison encourageante de nos féminines adultes). Les encadrants des différentes équipes sont à remercier et à féliciter pour l'ensemble de leur investissement tout au long de la saison écoulée.

L'année a été marquée, une nouvelle fois, par la réussite de nos manifestations (lotos, soirée choucroute). Ces réussites ont permis avec l'ensemble des autres soutiens de présenter un bon bilan financier.

La nouvelle saison est déjà pleine de promesses sportives : équipe A joue les premiers rôles dans son groupe

## L'US ALPES MANCELLES

(parcours en coupes très satisfaisants), accession des équipes U18 et U15 à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase des championnats. Bonnes aptitudes pour toutes les autres équipes du club. Les résultats sont très satisfaisants dans toutes les catégories. Les féminines peuvent également pratiquer le football dans toutes les catégories d'âge et pour la deuxième année, une équipe « Seniors Féminines » est engagée en championnat départemental.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses fidèles partenaires, les communes de Fresnay et Sougé pour leurs soutiens logistiques et financiers, la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles pour son soutien financier.

Tous les licenciés du club souhaitent une bonne et heureuse année à l'ensemble des sougéens.

### Dates à retenir en 2020 :

- 1<sup>er</sup> février : Soirée choucroute**

- 4 avril : Soirée Loto**

Le Président, Bernard Duval



## MARIAGES

**FRESNAYE Mickaël et PARIS Claudia** 22 juin 2019

1 couple pacsé

# État Civil 2019



## DÉCÈS

## NAISSANCES (hors commune)

**BESLIN Ewenn** 18 mars 2019  
**LEJOLIVET Eden** 27 mars 2019  
**LAUNAY Raphaël** 10 juillet 2019  
**HUET Mia** 21 août 2019  
**HAREAU Inès** 25 août 2019  
**MEKNI Rayan** 25 août 2019  
**REVERT Ethan** 7 octobre 2019  
**COMMIN Cylia** 20 novembre 2019

**BALMELLI veuve GÉRARD Paulette** 22 décembre 2018  
**CRÉPIAT Roland** 11 janvier 2019  
**DUVAL Raymond** 28 mars 2019  
**DEUDON Virginie** 29 avril 2019  
**BESNARD veuve BOULARD Hélène** 7 juillet 2019  
**TOUCHARD Albert** 8 juillet 2019  
**CARRÉ veuve DELAGARDE Odette** 11 juillet 2019  
**SOYER Jean** 25 juillet 2019  
**SURIN Rémy** 8 septembre 2019  
**SERIAU Jacques** 8 octobre 2019

## Location salle des Associations

**Tarifs 2020** (réservée aux habitants de la commune exclusivement)

Réunion - Vin d'honneur	55 €
Buffet froid	100 €

## Location salle polyvalente «Gilbert Chauveau» - Tarifs 2020

<b>VIN D'HONNEUR</b>	73 €	79 €
<b>RÉUNION SPECTACLE</b>		
(1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
<b>EXPOSITION</b>		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
<b>TOURNOI / COMPÉTITION</b> (1 journée)	104 €	104 €

<b>REPAS - BANQUET - MARIAGE</b>		
(Cuisine et vaisselle sans parquet)	253 €	453 €
(Cuisine sans vaisselle sans parquet)	205 €	399 €
<b>SUPPLÉMENT POUR PARQUET</b>	73 €	79 €
<b>REPAS DU LENDEMAIN</b>	73 €	79 €
<b>SOIRÉE DANSANTE</b> (Avec parquet mais sans cuisine)	213 €	350 €
<b>SPECTACLE AVEC DESSERT</b>	152 €	279 €
<b>LOTO</b>	160 €	295 €

### PERSONNES OU SOCIÉTÉS DE SOUGÉ

### AUTRES COMMUNES

Chauffage Soirée	170 €
Chauffage Vin d'honneur	80 €
Utilisation de tables et chaises d'autres salles :	58 €

Fourniture de complément de puissance électrique :	58 €
Location horaire tennis :	7 €

## Concessions au cimetière - Tarifs 2020

### Concessions de terrain :

Concession trentenaire : 80 €  
 Concession cinquantenaire : 150 €  
 Concession trentenaire - carré Enfant : 40 €  
 Concession cinquantenaire - carré Enfant : 80 €

### Cavernes :

Concession trentenaire :  
 1<sup>ère</sup> concession : 160 € (coût de construction) + 90 € soit 250 €  
 Renouvellement : 90 €

### Cases de Columbarium :

Concession de 15 ans :  
 1<sup>ère</sup> concession : 200 € (coût de construction) + 60 € soit 260 €  
 Renouvellement : 60 €  
 Concession de 30 ans :  
 1<sup>ère</sup> concession : 320 € (coût de construction) + 120 € soit 440 €  
 Renouvellement : 120 €

### Dispersion :

Dispersion simple : 20 €  
 Dispersion + inscription 10 ans : 20 € + 30 € = 50 €  
 Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

# Compte Administratif / Budget

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT	CCAS
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Recettes de l'exercice	29 183,24	33 159,27	293 055,30	0,00
Excédent reporté	0,00	27 106,95	0,00	65,66
Résultat affecté	103 487,83	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes</b>	<b>132 671,07</b>	<b>60 266,22</b>	<b>293 055,30</b>	<b>65,66</b>
Dépenses de l'exercice	215 455,93	29 596,49	293 055,30	0,00
Déficit reporté	60 127,25	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>275 583,18</b>	<b>29 596,49</b>	<b>293 055,30</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>-142 912,11</b>	<b>30 669,73</b>	<b>0,00</b>	<b>65,66</b>
Solde des Restes à Réaliser	63 069,63	-4 057,43	0,00	0,00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-79 842,48</b>	<b>26 612,30</b>	<b>0,00</b>	<b>65,66</b>
Besoin de financement	79 842,48	0,00	0,00	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
Recettes de l'exercice	565 613,42	72 461,13	293 055,30	4 318,00
Excédent reporté	64 417,01	0,00	0,00	2 552,65
<b>Total des recettes</b>	<b>630 030,43</b>	<b>72 461,13</b>	<b>293 055,30</b>	<b>6 870,65</b>
Dépenses de l'exercice	499 514,15	55 459,91	293 055,30	4 111,21
Déficit reporté	0,00	8 324,38	0,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>499 514,15</b>	<b>63 784,29</b>	<b>293 055,30</b>	<b>4 111,21</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>130 516,28</b>	<b>8 676,84</b>	<b>0,00</b>	<b>2 759,44</b>
Résultat affecté à l'investissement	79 842,48	0,00	0,00	0,00
Solde reporté pour 2019	50 673,80	8 676,84	0,00	2 759,44

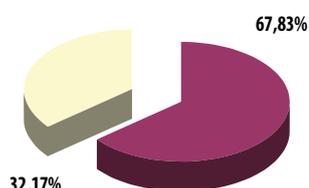
## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018 (budget général)

Provenance des recettes		
013 Atténuations de charges	3 946,26 €	0,70%
70 Produits des services et du domaine	5 077,14 €	0,90%
73 Impôts et taxes	440 446,00 €	77,87%
74 Dotations, subventions, participations	78 361,72 €	13,85%
75 Autres produits de gestion courante	22 499,52 €	3,98%
77 Produits exceptionnels (dont produits de cession des immobilisations)	15 282,78 €	2,70%
<b>Total des recettes</b>	<b>565 613,42 €</b>	<b>100,00%</b>

Affectation des recettes		
011 Charges à caractère général	176 469,93 €	31,20%
012 Charges de personnel et frais assurances	190 659,30 €	33,71%
014 Atténuation de produits	- €	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	116 471,54 €	20,59%
66 Charges financières	15 575,38 €	2,75%
67 Charges exceptionnelles	338,00 €	0,06%
<b>Total des dépenses</b>	<b>499 514,15 €</b>	<b>88,31%</b>
<b>Autofinancement de l'exercice</b>	<b>66 099,27 €</b>	<b>11,69%</b>
	<b>565 613,42 €</b>	<b>100,00%</b>

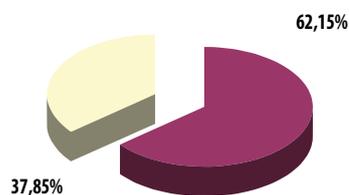
## BUDGET PRIMITIF 2019

### Commune



Fonctionnement : 594 822 €  
Investissement : 282 075 €

### Service assainissement



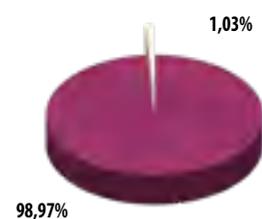
Fonctionnement : 109 564 €  
Investissement : 66 717 €

### Lotissement la Plaine des Boulaies



Fonctionnement : 303 055,30 €  
Investissement : 293 055,30 €

### C.C.A.S.



Fonctionnement : 6 339 €  
Investissement : 65,66 €

# AGENDA

## Samedi 1<sup>er</sup> février

Soirée de l'Union Sportive des Alpes Mancelles

## Samedi 21 mars

Soirée Loto

(Comité des Fêtes/Amicale des Pompiers)

## Samedi 4 avril

Soirée Loto (Union Sportive des Alpes Mancelles)

## Samedi 25 avril

Marché aux Fleurs

## Vendredi 1<sup>er</sup> mai

Randonnée pédestre

(Comité des Fêtes)

## Samedi 20 juin

Fête de la Musique (Comité des Fêtes)

## Samedi 18 juillet

Assemblée annuelle (Comité des Fêtes)

## 28, 29 et 30 août

Comice agricole Cantonal

à St Léonard des Bois

## Samedi 5 septembre

Fête des Associations au Gué Ory

## Samedi 5 et Dimanche 6 septembre

Ball Trap (Société de Chasse)

## Samedi 19 et Dimanche 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

## Dimanche 8 novembre

Repas des Anciens

## Dimanche 15 novembre

Loto (la Truite des Alpes Mancelles)

## Dimanche 22 novembre

Fête de « Sainte Cécile », patronne des musiciens

## Samedi 5 décembre

Fête de « Sainte Barbe », patronne des pompiers

## Samedi 12 décembre

Marché de Noël des Associations

## Jeudi 24 décembre

Arrivée du Père Noël

# MAIRIE

Ouverture

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Mardi de 9 h - 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Vendredi de 9 h - 12 h

Samedi de 9 h à 12 h / Fermé le mercredi

Tél. 02 43 97 30 88 / Fax : 02 43 33 25 88

[www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr) - [mairie-sougeleganelon@orange.fr](mailto:mairie-sougeleganelon@orange.fr)



# BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise ROUZIÈS

Ouverture : lundi 15 h 30 - 18 h / mercredi 10 h - 12 h

02 43 33 11 23

[bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr)



# NUMÉROS UTILES

## Pompiers

Liaison directe avec le service départemental  
**18**

Chef de Centre : Lt Jean-Luc CHARPENTIER

**Centre de Santé des Alpes Mancelles :**  
**Médecins généralistes**

**02 43 34 54 04**

**Cabinet Infirmier**

Permanences du lundi au vendredi de  
8 h à 9 h sans rendez-vous

**02 43 97 31 30**

**Pédicure - Podologue**

Laurence DEVEZIN

**02 43 33 64 82**

**Psychologue**

Nicole FILLON

**02 43 34 79 15**

**Pharmacie de la Source**

**02 43 97 30 09**

**Ostéopathie**

Cabinet GUNER-VAUCHOT

**02 43 34 05 72**

**La Poste (avec DAB)**

Chef d'Etablissement : Jocelyne MARTIN

**3631**

**École Publique**

Directrice : Valérie LECAMUS

**02 43 97 30 71 (Assé) - 02 43 33 81 09 (Sougé)**

**Garderie périscolaire**

Animatrices : Carole CHEMIN et Pascale

BEUNACHE

**02 43 33 81 09**

**Cantine scolaire**

**02 43 33 44 65**

**R.A.M. (Relais d'Assistants**

**Maternelles)**

Ouverture le lundi de 10 h à 12 h - Salle

des Associations

**02 43 34 09 74**

**Presbytère**

Abbé Maurice CHEVALIER

**02 43 33 58 07**

**Comité des Fêtes**

Président : Jean-Claude DENIS

**02 43 34 35 76 - 06 30 05 17 29**

**Carburants 24h/24 - Carrefour contact**

**02 43 97 20 39**

**Union Sportive des Alpes Mancelles**

Président : Bernard DUVAL

**02 43 33 89 67**

## Pétanque Sougéenne

Président : Roger LE ROI

**02 43 33 80 21**

**Société de Chasse**

Président : Patrice LEPINAY

**02 43 33 48 37 - 06 70 12 31 41**

**La Truite des Alpes Mancelles**

Président : Bernard DUVAL

**02 43 33 89 67**

**Société de Musique**

Président : Jean-Paul RABINAND

Directeur : Marcel FIAUDRIN

**02 43 97 30 12 - 02 43 33 23 32**

**Coopérative Scolaire**

Valérie LECAMUS

**02 43 97 30 71**

**AFN**

Président : Maxime TROCHERIE

**02 43 97 30 28**

**Générations Mouvement-Aînés Ruraux**

Président : Daniel GESLIN

**02 43 97 27 27**

**Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Président : Valentin BESLIN

**06 32 44 44 78**

**Mémoire et Patrimoine de Sougé**

Présidente : Nicole DORNEAU

**02 43 33 80 16**

**Les Lutins Sougéens**

Président : Xavier BERT

**06 87 92 26 12**

**Groupement Défense contre les**

**Ennemis des Cultures**

Président : Bertrand GOIDEAU

**02 43 97 25 85**

**Les Fous du volant**

Président : Bruno DEPAIFVE

**06 52 59 32 31**

**ADMR**

**02 43 33 79 87**

**Familles Rurales**

**02 43 33 25 91**

**Escale (Centre Social)**

**02 43 34 82 47**

**Maison de Services au Public**

**02 43 33 33 99**

**Paroisse : réferents sépulture**

Jean-Marc BENECH : **06 70 36 33 02**

Maryvonne GUILMEAU : **02 33 26 92 09**